

MACHILLY

Juin 2013

Parution N° 110

Le Mot du Maire

DANS CE NUMÉRO :

Comptes rendus séances du 10/06/13

Du côté de l'agglo

Triathlon

Du côté des associations

Le mot du

Sidéfage

14 juillet

Avec le retour du soleil, les vacances se profilent.

Je tenais à souligner deux manifestations pouvant vous intéresser et décrites dans les pages intérieures.

Il s'agit de l'organisation du premier TRIATHLON au lac de Machilly le dimanche 07 JUILLET 2013.

Plusieurs épreuves sont proposées dont la découverte permettant à celles et ceux qui savent flotter, « cycler » et marcher de ressentir de vraies sensations sportives.

A noter que le prélèvement d'eau effectué le 06 juin a révélé un résultat bien en deçà des limites de qualité, de quoi rassurer les nageurs.

A noter que la circulation sera rendue difficile sur les routes du Léman et Couty. Je demande aux riverains de faire attention s'ils doivent prendre leurs véhicules au moment des épreuves cyclistes et de respecter les instructions données par les commissaires de course.

Et pour se reposer, le samedi 13 juillet verra la traditionnelle fête nationale avec un repas grillades après la cérémonie et le tir des feux d'artifices suivis d'une soirée dansante.

En attendant de se revoir, je vous souhaite un bel été ici ou ailleurs.

Jacques Bouvard

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 10/06/2013

Interventions élus et membres extérieurs

Gérard STEHLE présente un retour sur le plan pluriannuel de la commission intercommunale assainissement : une importante réserve au budget a été prévue pour les travaux d'ordre technique traités selon une priorité définie par une grille d'évaluation. Au niveau financier, les choses se présentent assez bien pour l'assainissement, mais beaucoup moins bien pour l'eau, malgré l'augmentation prévue du tarif de l'eau, ceci en particulier à cause de nombreux travaux connexes au tram. Un autre problème majeur est apparu : les techniciens ont cartographié les différents chantiers prévus par le plan et il s'avère que, indépendamment de l'aspect financier, on arrive à une quasi impossibilité de mener de front tous les travaux prévus. En parallèle avec les chantiers des grands projets, ceci provoquerait une paralysie complète de la partie urbaine de l'agglo. Il faudra donc retravailler le planning des travaux avec cette contrainte, ce qui provoquera des décalages pour de nombreuses communes. Avec le regroupement des compétences de l'agglo sur un même site, une réorganisation des services eau et assainissement est en cours pour essayer de standardiser au mieux les procédures. Un nouveau règlement va ·être mis en place et la tarification également revue.

Ginette GANZER rapporte le compte -rendu du dernier conseil d'école, pour la prochaine rentrée scolaire, les effectifs restent stables et s'élèvent à 101 élèves : 13 petits, 12 moyens, 14

gde section, 16 CP, 11 CE1, 9 CE2, 13 CM1, 13 CM2. La répartition reste identique à l'année 2012/2013. 2 nouveaux enseignants sont nommés : un titulaire à temps complet et un professeur des écoles stagiaire. Des félicitations sont adressées pour le travail effectué par l'ATSEM qui exerce en primaire. Vu les besoins pour la prochaine rentrée scolaire, ce poste sera reconduit.

Jacques BOUVARD a assisté à la dernière assemblée générale de l'A.D.M.R. et signalé que le montant de la subvention apparaissant sur leur demande est erronée ; il propose que la délibération votée le 13 mai 2013 soit rectifiée en conséquence. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Actes spéciaux et divers, achats livres

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est proposé à la commune de MA-CHILLY d'acquérir les livres ayant pour objet «Résistance entre Voirons et Frontière » ayant fait l'objet d'une présentation locale avec succès. Compte-tenu de l'intérêt que représente cet ouvrage, le Conseil Municipal décide d'acquérir 50 exemplaires au prix préférentiel de 9€ de cette édition, qui seront donnés au groupe scolaire pour les CM 2 ou lors d'événements exceptionnels.

Demande de subvention ELA

L'Association Européenne contre les Leucodystrophies lutte contre les maladies génétiques et organise l'opération Mets tes baskets et bats la maladie. L'école de Machilly participe à cette manifestation. En ce qui concerne la demande de subvention, le Conseil Municipal décide de l'ajourner.

Page

Régularisation participation frais de bornage

Par délibération du 12 décembre 2011, le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à signer une cession de terrain d'un habitant à la commune de Machilly. Il avait été décidé notamment que les frais de bornage seraient partagés par moitié par les parties, les frais de notaire supportés intégralement par les acquéreurs pour régulariser un accord pris avec l'ancien propriétaire. Le Maire expose que les nouveaux propriétaires ont contesté que ces frais leur soient imputés sur le motif qu'ils devaient être régularisés par l'ancien propriétaire. Le Conseil Municipal confirme son avis favorable à cette vente au prix de 45 € le m², dit que les frais de notaire seront supportés intégralement par les acquéreurs, accepte le règlement des frais de bornage précédemment mentionnés d'un montant de 450 € par les anciens propriétaires.

Locations - Bail Usine

Le Maire rappelle que l'ensemble « Usine » est voué à la démolition dans le cadre de l'aménagement futur de cette zone et qu'il convient de mettre en place

désormais une convention d'occupation: établie à titre précaire mieux adaptée à. ce projet avec tout locataire. En consé-. quence, il propose d'examiner la demande d'un locataire déjà en place sous le régime de sa société qui demande la transformation de la convention établie : précédemment le 01 juillet 2011 à titre personnel. Le loyer fixé afin de répondre à un montant inférieur aux prix pratiqués dans la région pour le même type de locaux respecte le caractère modeste du paiement de la redevance, (terme repris dans les conventions en lieu et place de : - loyer -) et s'élève à 1,76 € HT le m² par mois pour une surface de 200 m² + Cour 100 m². Cette modification interviendra le l'er juillet.

QUESTIONS DIVERSES

Manifestation au Lac

Une autorisation très exceptionnelle est donnée pour une manifestation au lac.

PROCHAINE SEANCE le 22 juillet 2013



La Municipalité à l'habitude de remercier ses agents quittant la collectivité et d'accueillir les nouveaux !
Ce fut le cas ce mercredi 31 mai :
Laetitia Blanchard (à gauche) reprenant le poste de Virginie Tarlier comme responsable de la Salle d'Animation Rurale.

Bonne route Virginie et Bienvenue à Laetitia!





COmité DEpartemental des Retraités et Personnes Agées de Haute-Savoie

19_{ème} Journée départementale du Coderpa 74 **Jeudi 10 octobre 2013** Espace Tully – Thonon-les-Bains **Accueil dès 8 h 15**

« Mon bien-être, c'est vivre chez moi!»

Comme la plupart des retraités, vous souhaitez peut-être vivre chez vous le plus longtemps possible ? Mais comment s'y préparer ? Quelles questions faut-il se poser ? Où trouver les bonnes réponses ? La table ronde de la 19ème Journée départementale du Coderpa 74, le 10 octobre à Thonon-les-Bains, vous aidera à réaliser ce souhait. Exposés, ateliers, stands animés par des profes-

sionnels et des invités experts seront en mesure de vous apporter des conseils pour mettre en œuvre vos projets d'adaptation de votre logement. Les politiques publiques sont-elles en adéquation avec le vieillissement de la population et les besoins des personnes âgées? Anticiper l'habitat dans un environnement aménagé est le second thème en débat au cours de l'après-midi de cette 19ème Journée.

Thème du matin :

« Mon bien-être, c'est vivre chez moi! »
Bien vivre chez moi le plus longtemps possible est le souhait de la majorité des personnes âgées. Mais, le logement occupé durant la vie active ou au début de la retraite n'est pas toujours adapté à l'épreuve du vieillissement de la personne, Cette réflexion, invitation à l'anticipation et à la prévention, sera conduite par **Régis Herbin**, expert en accessibilité.

Des solutions concrètes d'amélioration ou d'adaptation du logement, les mesures de prévention comme les aides possibles (diagnostic, travaux, financement) seront données au cours d'une table ronde par les spécialistes du domaine (ANAH, ACT-Habitat, ergothérapeute, ...). Un bailleur social traitera de la situation des locataires en logement social. Des stands des organismes spécialisés seront ouverts à la visite des participants.

Thème de l'après-midi:

« Anticiper l'habitat dans un environnement aménagé »

L'après-midi, en élargissant la vision à la cité, aux territoires, on questionnera des élus locaux, des décideurs, sur leurs réalisations et leurs projets. Comment les villes et les agglomérations prennent-elles en compte les besoins des personnes âgées ? Anticiper l'habitat dans un environnement aménagé renvoie inévitablement aux politiques publiques de prise en compte du vieillissement de la population. L'animation du débat est confiée à Patrice Mallet, Journaliste TV8 Mont-Blanc

Machilly au quotidien......

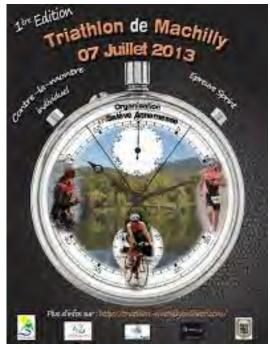
Triathlon de Machilly 7 juillet 2013

Le Tri Salève organise le 7 juillet le triathlon de Machilly autour du lac. En fait, trois épreuves sont au programme: la distance « XS » (ex découverte), l'épreuve jeunes et la distance « S ». La distance XS (natation 300m, vélo 10km, course à pied 2 km) est ouverte aux cadets (nés en 1997 et avant) aux vétérans avec un départ à 9h30 ainsi qu'aux minimes et benjamins (nés de 1998 à 2001). L'épreuve jeunes s'adresse aux poussins nés en 2004 et 2005 qui évolueront sur 100m (nage),

1,2 km (vélo) et Ikm course à pied pour un départ à IIh. Pour les pupilles (nés en 2002 et 2003), le départ est programmé à IIh30 pour des distances respectives de 200m, 3,5 km, I,2 km. Enfin, la grande course ouverte des cadets aux vétérans se courra sur 750m, 28km et 5,4km mais selon la formule contre-la-montre. Le premier départ est prévu à I3h30, puis départ toutes les 20 secondes. Infos et inscriptions: http://triathlon-machilly.onlinetri.com



Afin d'assurer la sécurité maximale des concurrents, des signaleurs agréés par la Préfecture auront la responsabilité de gérer au mieux le flux des véhicules sur le tracé emprunté par les coureurs. Nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter les consignes qui seront données par ce personnel.



Du côté des associations

ECOLE DE VOILE

L'école de voile itinérante se déplace sur le lac de machilly pour présenter son activité la semaine du 8 au 12 juillet.

- ⇒ Baptêmes de voile gratuits lundi après-midi de 13h30 a 17h00.
- ⇒ Stages : du mardi au vendredi.

- moussaillons (5-7 ans) de 10h à 12h
- optimist (7-13 ans) de 13h30 à 15h30
- planche a voile (10 ans et plus) 15h30 17h30

Inscriptions et tarifs au :

06 08 98 57 30 <u>evi@cdv74.com</u> / www.cdv74.com



La cantine des Framboises recherche des bénévoles pour la rentrée 2013 - 2014

Tout le monde est bienvenu!

Cela consiste à aider les employées de la cantine à servir le repas aux enfants.

Votre repas sera pris en charge par l'association de la Cantine.

Pour ce faire, vous pouvez joindre le Président de la cantine:

Mr Christophe Cazals au 06.60.90.01.65

Venez partager un moment convivial avec les enfants de votre commune!

Cantine des Framboises











Ce sigle est celui du syndicat qui s'occupe de vos déchets.

Vers des conteneurs de tri intelligents

Le sidefage porte beaucoup de soin à la propreté et au bon état des conteneurs de tri qu'il met à la disposition des usagers, ceci dans L'objectif de faciliter Le geste de tri. Aujourd'hui, des modules électroniques intégrés aux points d'apport volontaire vont permettre de connaître leur taux de remplissage et de prévenir les débordements.

Trier ses déchets à la maison est la base du recyclage. Il faut ensuite apporter ce tri aux conteneurs. Qu'on soit à pied ou en voiture, il est parfois fort désagréable de trouver ses points d'apport volontaire habituels complètement pleins, voire même débordants! Malgré tous ses efforts de réactivité, le Sidefage ne pouvait jusqu'à présent que difficilement prévoir et anticiper le taux de remplissage des conteneurs. Ce désagrément occasionnel sera bientôt de l'histoire an-

cienne. A partir d'avril 2013, un module électronique va être intégré à chacun des conteneurs pour permettre une gestion optimisée du parc (entretien, localisation, ...) et l'organisation de la collecte.

Cette petite « boite blanche » mesure six fois par heure le remplissage du conteneur grâce à un système d'ultrason. Une fois par jour, un serveur informatique reçoit les informations à partir du conteneur, stocke et traite les données. Un système d'alerte permet alors de prévenir lorsque le point d'apport volontaire commence à être plein, pour organiser rapidement sa collecte. Cette nouvelle technologie déployée au fur et à mesure sur tout le territoire va sonner le glas des Points Propres saturés!

Source: site web Sidefage





290 route des Voirons 74140 MACHILLY

Téléphone : 04.50.43.51.94 Télécopie : 04.50.94.62.90 Messagerie : mairie@machilly.fr

NOUS CONTACTER

Retrouvez-nous sur le web: www.machilly.fr

Directeur de la publication:
Mairie de Machilly
Rédaction:
Catherine Deremble, Virginie
Besson, Service Communication
Conception - Réalisation:
Virginie Besson
Impression:
Mairie de Machilly

MACHILLY



19H	Cérémonie au monument aux morts avec la
	participation de « l'Harmonie Municipale »
19H30	Apéritif offert par la Municipalité à la salle des fêtes
20H00	Possibilité de restauration sur place (grillades,)
22H00	Distribution gratuite de lampions puis départ pour
	le lac (côté jeux)
22H30	Tir des feux d'artifices suivi d'une soirée dansante
	à la salle des fêtes

Un appel aux bonnes volontés est lancé pour aider à la réalisation de cette soirée (s'annoncer à la mairle)

En ce début d'été, le Conseil Municipal vous souhaite de bonnes vacances et si vous restez chez vous, le Lac de Machilly vous offre son environnement pour de jolies promenades.